



ÉDITORIAL

4

Éditorial

Don, gratuité : dans le sens commun ces mots sont souvent pris pour synonymes parce qu'ils s'opposent à un autre régime, celui de prix, de transaction économique. Ainsi deux régimes d'échange distincts coexisteraient au sein des groupes humains, l'un économique, l'autre non. Mais est-ce aussi simple ? Par exemple, la notion de gratuité, apparemment implicite dans le don, l'est-elle vraiment ?

En quoi les deux termes sont-ils synonymes ou antinomiques ? Telle était la question de notre cycle de conférences au Collège de France en 2006-2007.

Le don n'est pas l'aumône. Saint-Vincent de-Paul disait qu'il est plus difficile de recevoir d'un pauvre que de donner. Pour celui qui donne par un acte désintéressé et pour celui qui reçoit avec un bénéfice réel existe un autre monde que celui du « gagnant - gagnant » ou « gagnant - perdant » que nous connaissons. Lorsqu'une personne donne son temps, son énergie et ses compétences dans ce qu'on appelle le bénévolat, nous sommes tous admiratifs et il faut des bénévoles pour compenser ce que la société ne sait pas faire pour autrui. Les bénévoles représentent près d'un million d'emplois équivalent plein-temps (820 000 en 1994) : c'est un allègement,

une facilité considérables pour la société, que l'économie ne sait pas produire d'elle même.

Mais ce monde du don existe-t-il toujours ? Là est la discussion.

La gratuité, qui peut paraître désintéressée, a souvent des arrière-pensées mercantiles : l'édition d'un journal gratuit est un commerce lucratif. Internet semble être un service gratuit et il n'en est rien : Internet est source de profit. La gratuité d'un produit (par exemple le téléphone mobile) permet d'atteindre un seuil de diffusion qui le rendra indispensable. La gratuité deviendrait-elle alors un outil ou une arme économique ? Passe-t-on de valeurs humaines en valeurs marchandes ?

Par ailleurs la gratuité peut-elle demeurer lors d'une pénurie de biens : comment contenir les trafics par exemple dans la situation des greffes d'organes ? Entre pays riches et pauvres que veut dire le don ? Devient-il progressivement un co-développement ? Et le bénévolat lui-même ne provoque-t-il pas des conflits avec les employés rémunérés, notamment dans les métiers d'aide en milieu défavorisé ?

par Laurent DEGOS

Don et gratuité, diffèrent-ils alors par l'attente ou non d'un retour, d'une reconnaissance ?

Dans ce cas, le don, désintéressé et libre, ne devrait pas être présumé (le don présumé est un consentement non exprimé), comme cela est écrit dans la loi lors du don d'organes après la mort. Or la société est intéressée, cherchant à disposer de greffons car il existe une pénurie d'organe, et le donneur n'est pas libre de sa parole puisqu'il est déjà mort. On fait aussi appel au don lors d'une catastrophe en jouant sur les sentiments, on fait encore appel au mécénat en promettant une image de marque. Le don n'est alors plus désintéressé.

Don et gratuité sont des concepts plus complexes qu'il n'apparaît à première vue. Nous avons souhaité qu'ils soient explicités par des scientifiques (sciences économiques, sciences sociales, sciences médicales) et par des décideurs mondiaux ou nationaux.

Le M.U.R.S. remercie Jean François MATTEI, Michel CAMDESSUS, Carine CAMBY, Bernard BENHAMOU, Olivier BOMSEL et François BANCILHON, dont les conférences et la discussion finale sous forme de table-ronde sont rapportées dans ce Cahier « *Science & devenir de l'Homme* ».

Laurent DEGOS